

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE LA RIVE-SUD**

**ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2023**

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RIVE-SUD

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RIVE-SUD** (la « Chambre »), qui comprennent le bilan au 31 juillet 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Chambre au 31 juillet 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Chambre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Chambre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Chambre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Chambre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

Moquin Amyot, SENCRL ¹

Boucherville
Le 27 septembre 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A123715

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Chambre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Chambre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Chambre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RIVE-SUD

RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2023

	2023 \$	2022 \$
PRODUITS		
Cotisations des membres	173 165	167 864
Produits d'inscription liés aux activités	440 832	358 908
Produits liés aux partenariats	402 240	274 167
Produits liés aux projets (note 12)	335 309	629 699
Produits d'intérêts	<u>13 000</u>	<u>2 474</u>
	<u>1 364 546</u>	<u>1 433 112</u>
CHARGES		
Charges d'exploitation (note 11)	559 617	504 223
Charges liées aux activités	425 433	250 700
Charges liées aux projets (note 12)	295 011	631 015
Amortissement des immobilisations	<u>4 158</u>	<u>7 247</u>
	<u>1 284 219</u>	<u>1 393 185</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>80 327</u></u>	<u><u>39 927</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RIVE-SUD

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2023

				2023
	Fonds d'administration générale \$	Fonds de réserve \$	Fonds d'immobilisations \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT	98 604	300 266	4 931	403 801
Excédent des produits sur les charges	80 327	-	-	80 327
Virements interfonds (note 3)	(30 000)	30 000	-	-
Affectation à l'amortissement	4 158	-	(4 158)	-
Investissement en immobilisations	<u>(3 947)</u>	<u>-</u>	<u>3 947</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>149 142</u></u>	<u><u>330 266</u></u>	<u><u>4 720</u></u>	<u><u>484 128</u></u>
				2022
	Fonds d'administration générale \$	Fonds de réserve \$	Fonds d'immobilisations \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT	82 981	270 266	10 627	363 874
Excédent des produits sur les charges	39 927	-	-	39 927
Virements interfonds (note 3)	(30 000)	30 000	-	-
Affectation à l'amortissement	7 247	-	(7 247)	-
Investissement en immobilisations	<u>(1 551)</u>	<u>-</u>	<u>1 551</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>98 604</u></u>	<u><u>300 266</u></u>	<u><u>4 931</u></u>	<u><u>403 801</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RIVE-SUD

BILAN
AU 31 JUILLET 2023

	2023 \$	2022 \$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse (note 4)	345 039	400 263
Comptes clients et autres créances (note 5)	59 150	84 550
Frais payés d'avance	10 107	18 616
Placement réalisable au cours du prochain exercice (note 6)	<u>251 075</u>	<u>150 000</u>
	665 371	653 429
Placements (note 6)	50 000	100 000
Immobilisations (note 7)	<u>4 720</u>	<u>4 931</u>
	<u><u>720 091</u></u>	<u><u>758 360</u></u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 8)	60 741	74 773
Produits reportés (note 9)	146 892	190 583
Subventions reportées (note 13)	<u>28 330</u>	<u>89 203</u>
	<u><u>235 963</u></u>	<u><u>354 559</u></u>
ACTIF NET		
Fonds d'administration générale	149 142	98 604
Fonds de réserve	330 266	300 266
Fonds d'immobilisations	<u>4 720</u>	<u>4 931</u>
	<u><u>484 128</u></u>	<u><u>403 801</u></u>
	<u><u>720 091</u></u>	<u><u>758 360</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par,

_____, administrateur

_____, administrateur



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RIVE-SUD

FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2023

	2023 \$	2022 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	80 327	39 927
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 934	2 758
Amortissement des immobilisations incorporelles	<u>1 224</u>	<u>4 489</u>
	84 485	47 174
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 14)	<u>(84 687)</u>	<u>39 132</u>
	<u>----- (202)</u>	<u>----- 86 306</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(201 075)	(50 000)
Encaissement de placements	150 000	50 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(3 947)</u>	<u>(1 551)</u>
	<u>(55 022)</u>	<u>(1 551)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(55 224)	84 755
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>400 263</u>	<u>315 508</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u><u>345 039</u></u>	<u><u>400 263</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud (la « Chambre ») est un organisme à but non lucratif qui a été constitué en vertu de la Partie II de la Loi sur les Chambres de commerce et qui vise à promouvoir l'activité économique de ses membres.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisations d'estimations

Pour dresser les états financiers, la direction de la Chambre doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Chambre pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents aux activités courantes de la Chambre sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds de réserve sert à couvrir les éventualités pouvant affecter les opérations de la Chambre.

Le fonds d'immobilisations présente les opérations liées aux immobilisations.

Comptabilisation des produits

La Chambre applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les cotisations des membres sont comptabilisées aux résultats au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les produits d'inscription liés aux activités, les produits liés aux partenariats et les produits liés aux projets sont comptabilisés comme produits au cours de l'exercice où les activités ou projets se sont tenus. Les produits et charges liés aux projets et aux activités sont présentés au montant brut, en conformité avec le chapitre 4400 du Manuel de CPA Canada.



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La Chambre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients, des intérêts à recevoir, des subventions à recevoir et des certificats de placements garantis.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et des salaires et vacances à payer.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Chambre détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Chambre détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Mobilier et matériel de bureau	4 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Site Internet	4 ans
Base de données	3 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Subventions reportées

Les subventions accordées pour des projets spécifiques sont comptabilisées dans le compte des subventions reportées et elles sont constatées à titre de produits au fur et à mesure que les charges relatives à ces projets sont engagées.

Apports reçus en services

Un grand nombre de bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à aider la Chambre à tenir ses activités. Ces heures varient de façon importante d'un exercice à l'autre. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Ventilation des charges communes**

Les charges directement liées à un projet sont attribuées spécifiquement à ce projet. Les charges indirectes sont attribuées à chacun des projets en fonction des clés de répartition suivantes :

Salaires et charges sociales	Selon les heures travaillées
Loyer	Selon l'entente avec le partenaire
Frais de bureau et frais informatiques	Selon l'entente avec le partenaire
Frais de représentation, de promotion et de déplacement	Selon les frais directement engagés
Contrats de service	Selon les frais directement engagés

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale relatives aux charges courantes, notamment celle relative aux salaires, est comptabilisée en réduction des charges correspondantes au moment où celles-ci sont engagées, à la condition que la Chambre soit raisonnablement certaine de s'être conformée, et de continuer de se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de l'aide.

3. VIREMENT INTERFONDS

Le conseil d'administration a pris la décision de transférer 30 000 \$ (30 000 \$ en 2022) du fonds d'administration générale au fonds de réserve.

4. ENCAISSE

	2023	2022
	\$	\$
Compte courant	138 796	148 987
Compte d'épargne, portant intérêt au taux de base plus 0,25 %	<u>206 243</u>	<u>251 276</u>
	<u><u>345 039</u></u>	<u><u>400 263</u></u>



5. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2023	2022
	\$	\$
Comptes clients	22 619	29 990
Intérêts à recevoir	6 856	2 612
Taxes de vente à recevoir	13 839	3 502
Subventions à recevoir	15 836	48 446
	<u>59 150</u>	<u>84 550</u>

6. PLACEMENTS

	2023	2022
	\$	\$
Certificat de placement garanti, 1,35 %, échéant en février 2024	100 000	100 000
Certificat de placement garanti, 4,60 %, échéant en septembre 2025	50 000	-
Certificat de placement garanti, 4,50 %, échéant en mai 2024	51 075	-
Certificat de placement garanti, 4,65 %, échéant en mai 2024	100 000	-
Certificat de placement garanti, 2,15 %, échu en mai 2023	-	50 000
Certificat de placement garanti, 1,20 %, échu en mai 2023	-	100 000
	<u>301 075</u>	<u>250 000</u>
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>251 075</u>	<u>150 000</u>
	<u>50 000</u>	<u>100 000</u>



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RIVE-SUD

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2023

7. IMMOBILISATIONS

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Corporelles				
Mobilier et matériel de bureau	13 828	10 451	3 377	1 780
Matériel informatique	21 064	19 840	1 224	1 807
	<u>34 892</u>	<u>30 291</u>	<u>4 601</u>	<u>3 587</u>
Incorporelles				
Logiciels	2 321	2 321	-	-
Site Internet	41 629	41 510	119	533
Base de données	7 295	7 295	-	811
	<u>51 245</u>	<u>51 126</u>	<u>119</u>	<u>1 344</u>
	<u>86 137</u>	<u>81 417</u>	<u>4 720</u>	<u>4 931</u>

8. CRÉDITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	41 826	40 130
Salaires et vacances à payer	14 574	27 250
Charges sociales à payer	4 341	7 393
	<u>60 741</u>	<u>74 773</u>

9. PRODUITS REPORTÉS

	2023	2022
	\$	\$
Produits reportés - généralités	45 825	72 016
Produits reportés - partenariats	12 499	25 632
Produits reportés - cotisations	88 568	92 935
	<u>146 892</u>	<u>190 583</u>



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RIVE-SUD

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2023**10. SUBVENTIONS REPORTÉES**

Les subventions reportées présentées dans le fonds d'administration générale représentent des apports affectés destinés à couvrir des charges des exercices subséquents:

	2023 \$	2022 \$
Solde au début	89 203	63 141
Moins : montant constaté à titre de produit au cours de l'exercice	(86 793)	(50 848)
Plus : Montant reçu	<u>25 920</u>	<u>76 910</u>
	<u><u>28 330</u></u>	<u><u>89 203</u></u>

11. CHARGES D'EXPLOITATION

	2023 \$	2022 \$
Salaires et charges sociales (nets de subventions de 0 \$ en 2023; 6 098 \$ en 2022)	408 083	367 575
Assurances	2 121	2 120
Frais de bureau et frais informatique	5 158	5 095
Loyer (net de subventions de 0 \$ en 2023 ; 979 \$ en 2022)	38 760	37 781
Frais de congrès, d'associations, cotisations et abonnements	2 435	2 334
Frais bancaires	19 923	13 494
Télécommunications	13 222	13 513
Frais de représentation, de promotion et de déplacement	18 775	8 330
Location de matériel	3 612	3 862
Contribution de la Chambre à différents projets	4 468	21 610
Honoraires - auditeurs	18 500	19 800
Honoraires - autres	<u>24 560</u>	<u>8 709</u>
	<u><u>559 617</u></u>	<u><u>504 223</u></u>



12. PRODUITS ET CHARGES LIÉS AUX PROJETS

	2023 \$	2022 \$
Produits		
Francisation - Valorisation	82 833	16 321
Le français, au coeur de nos ambitions	31 679	105 640
Parlons R.H.	-	16 714
Gestionnaires efficaces	88 312	111 676
Mes achats à quelques pas	-	279 441
Relève	38 246	45 714
Distribution de tests rapides aux entreprises	12 862	41 040
Entrepreneurs sans limite	-	13 153
Soluflex	10 230	-
Projet d'aide aux petites entreprises touristiques	<u>71 147</u>	<u>-</u>
	<u>335 309</u>	<u>629 699</u>
Charges		
Francisation - Valorisation	83 062	16 321
Le français, au coeur de nos ambitions	32 875	110 526
Parlons R.H.	-	16 143
Gestionnaires efficaces	88 368	111 734
Mes achats à quelques pas	-	276 441
Relève	38 246	45 894
Distribution de tests rapides aux entreprises	12 862	41 040
Entrepreneurs sans limite	-	12 916
Soluflex	9 153	-
Projet d'aide aux petites entreprises touristiques	<u>30 445</u>	<u>-</u>
	<u>295 011</u>	<u>631 015</u>
	<u>40 298</u>	<u>(1 316)</u>



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RIVE-SUD

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2023

13. VENTILATION DES CHARGES COMMUNES

	2023				Total \$
	Salaires et charges sociales	Contrats de services	Frais de représentation, promotion et déplacements	Autres	
Francisation - Valorisation Le français, au coeur de nos ambitions	21 148	4 200	53 741	3 973	83 062
Gestionnaires efficaces	18 819	1 200	8 991	3 865	32 875
Relève	-	78 720	-	9 648	88 368
Distribution de tests rapides aux entreprises	-	34 286	-	3 960	38 246
Soluflex	12 847	-	-	15	12 862
Projet d'aide aux petites entreprises touristiques	-	8 400	-	753	9 153
	<u>30 445</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	30 445
Solde à la fin	<u>83 259</u>	<u>126 806</u>	<u>62 732</u>	<u>22 214</u>	295 011
	2022				Total \$
	Salaires et charges sociales	Contrats de services	Frais de représentation, promotion et déplacements	Autres	
Francisation - Valorisation Le français, au coeur de nos ambitions	9 123	-	6 428	770	16 321
Parlons R.H.	51 390	-	46 817	12 319	110 526
Gestionnaires efficaces	-	14 675	-	1 468	16 143
Mes achats à quelques pas	-	105 520	-	6 214	111 734
Relève	46 087	196 994	32 700	660	276 441
Distribution de tests rapides aux entreprises	-	45 714	-	180	45 894
Soluflex	40 702	-	-	338	41 040
	<u>-</u>	<u>11 575</u>	<u>-</u>	<u>1 341</u>	12 916
	<u>147 302</u>	<u>374 478</u>	<u>85 945</u>	<u>23 290</u>	631 015



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RIVE-SUD

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2023**14. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

	2023 \$	2022 \$
Comptes clients et autres créances	25 400	(22 053)
Frais payés d'avance	8 509	(5 262)
Créditeurs	(14 032)	35 505
Produits reportés	(43 691)	4 880
Subventions reportées	<u>(60 873)</u>	<u>26 062</u>
	<u>(84 687)</u>	<u>39 132</u>

15. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

En vertu de baux échéant jusqu'en décembre 2026, la Chambre s'est engagée à verser les montants minimaux suivants :

	\$
2024	19 762
2025	3 612
2026	3 612
2027	<u>1 505</u>
	<u>28 491</u>

16. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la Chambre est exposée au 31 juillet 2023 sont détaillés ci-après.



16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**Risque de crédit**

Le risque de crédit pour la Chambre est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

La Chambre consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités. Elle évalue régulièrement le crédit de tous ses membres et enregistre une provision pour créances douteuses quand ses comptes sont considérés comme irrécouvrables.

Pour les subventions à recevoir, la Chambre évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur la valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

La Chambre est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Chambre à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de liquidité

La Chambre est exposée à ce risque à l'égard de l'ensemble de ses passifs financiers comptabilisés au bilan.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.